



www.cnrs.fr



14EME RENCONTRE DU RESEAU REGIONAL DES ELECTRONICIENS DE MIDI-PYRENEES

Aspet, 11 et 12 octobre 2010

Le tutorat : ses moyens, ses limites



Réseau des électroniciens de Midi-Pyrénées



Tutorat : bonne ou mauvaise solution ?

Dès sa création, un des objectifs du réseau régional des électroniciens de Midi-Pyrénées a été de **rompre l'isolement** de certains électroniciens.

Le partage des savoirs, des pratiques professionnelles et des compétences étaient, et demeurent toujours, le fondement de cette ambition. Plusieurs moyens ont été mis en œuvre pour satisfaire cette volonté comme **les clubs à thèmes, les séminaires, les rencontres. Le tutorat** en faisait parti aussi, mais force est de constater, que le bilan après 10 ans du réseau, est assez mitigé.

Aussi, **quel avenir le tutorat peut-il avoir au sein du réseau ?** Quels sont ses moyens, mais également ses limites ? **D'autres formes d'entraide peuvent-elles répondre aux besoins ?** Comment les formaliser au sein du réseau ? "



Réseau des électroniciens de Midi-Pyrénées



Le tutorat



Qu'est ce que le tutorat ?

Le tutorat est une relation formative entre un tuteur, et une personne en apprentissage. Il se distingue de l'enseignement classique par une **formation individualisée et flexible**. Le tutorat permet d'échanger un savoir faire nécessaire pour pérenniser des compétences techniques entre les différents laboratoires ou dans un même laboratoire. Sa mise en œuvre reste peu formalisée.

Qui peut bénéficier d'un tutorat ?

Tout agent payé par le CNRS peut demander un tutorat.

Quelle est la procédure pour bénéficier d'un tutorat ?

- contacter le correspondant formation du laboratoire ;
- contacter le conseiller formation de la délégation pour lui exposer le projet ;
- trouver un laboratoire d'accueil ;
- obtenir un courrier du directeur du laboratoire d'accueil acceptant de recevoir l'agent de telle date à telle date ;
- avoir l'accord du directeur du laboratoire d'affectation ;
- le conseiller formation formalise alors par un courrier le tutorat avec le laboratoire de l'agent en précisant les modalités et les dates du tutorat.

Comment peut être financé un tutorat ?

- par le bureau de la formation permanente ou
- cofinancement par le bureau de la formation permanente et le laboratoire, selon le coût estimé des frais de déplacement.



Réseau des électroniciens de Midi-Pyrénées



Bilan des tutorats en DR14 2001-2010

Accompagnement Utilisation Matériel

- Mesure d'impédance faite au LAAS en salle de caractérisation (Nicolas Mauran)
- Mesure de granulométrie (disparité de matériau dans les molécules d'eau) avec Pascal Guiraud INSA DeptLISBP
- Sérigraphie avec Michel Dupieux (OMP) Collage de pièces compatible vide avec Eric Lecomte (CESR)
- Prêt CEMES d'alimentation Haute tension pour Michel Dupieux (OMP) Montage TP habilitation électrique CEMES pour la formation DR14

Partages de compétences

- Calculs optiques et choix de lentilles avec Laurent Pares (OMP)
- Techniques de vide, câblage et choix de PCB avec Eric Lecomte et JJ Thocaven (CESR)
- Accompagnement dans la programmation de microcontrôleur PIC, par A. Biganzoli pour le projet de Loïc DRIGO d'un Trigger avec retard et largeur d'impulsion variable (LNCMI)

En Midi-Pyrénées, une dizaine de tutorat ont été mis en place en 2010.



Réseau des électroniciens de Midi-Pyrénées



Tutorat : bonne ou mauvaise solution ?

- Comment est perçu le tutorat dans notre communauté ?
- Quelles sont les limites du tutorat ?
- Quels sont les obstacles à lever ?
- Comment formaliser le tutorat ?
- Comment en faciliter l'accès ou sa candidature ?

.....alors le tutorat: bonne ou mauvaise idée?